

CAPA Ouvrier Horticole Formation pour adultes

Se former au métier d'ouvrier horticole

L'ouvrier horticole travaille dans une exploitation horticole (pépinière pleine terre et hors sol, floriculture, cultures spécialisées,...) ou au sein d'une collectivité territoriale.
Il assure les activités liées à la conduite des productions.



Conditions D'accès

Être âgé de plus de 16 ans
Savoir lire, écrire et compter (tests)
Ne pas présenter de contre-indication médicale à l'exercice du métier
Goût du travail en extérieur
Être mobile
Nos formations ne sont pas accessibles à tous les handicaps, l'accessibilité sera étudiée au cours d'un entretien individuel.

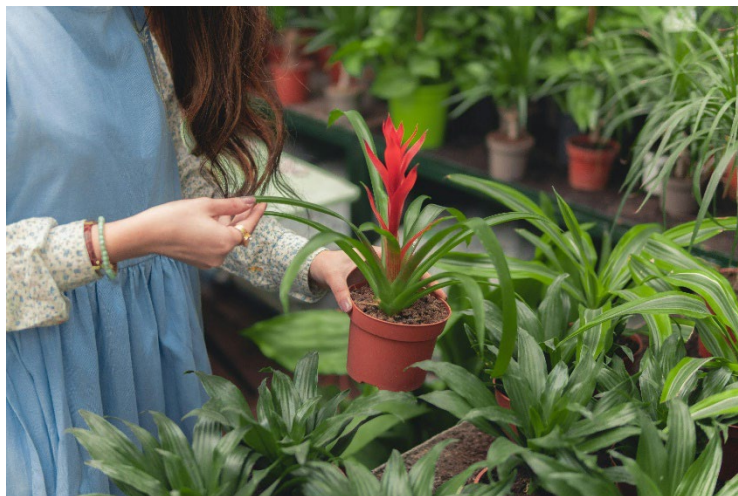
Coût de la formation : 12 679€

- Formation gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant des financements des OPCO

Débouchés / Emplois

- Ouvrier horticole
- Taux d'embauche : 67% sur la dernière promotion

Retrouvez nos indicateurs qualités sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>



Organisation de la formation

- Début de formation : 29 septembre 2026
- Fin de formation : 27 mai 2027
- 24 semaines de formation en centre soit 818 H dont 35h00 de RAN
- 8 semaines de stage en entreprise soit 280H
- Formation à temps plein 35H00

93% de réussite à l'examen (sur la dernière promotion).

Lieu de formation : CFPPA du Loiret – Le Chesnoy

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre – Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences

Se former au métier d'ouvrier horticole

CONTENU DE LA FORMATION

Domaine général : 192 H

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Domaine technique : 626 H

- Réaliser des observations et interventions sur le végétal
- Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
- Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production
- Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement
- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation
- Devenir guide composteur
- Réimplantation des haies bocagères et agroforesterie intra parcellaire
- UCARE : Réaliser des travaux en arboriculture

POURSUITE D'ÉTUDES

- BP de niveau 4 en horticulture
- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- Certificat de spécialisation accessible aux personnes ayant déjà obtenu un diplôme de niveau 3



Modalités de recrutement

- Entretien individuel lors d'informations collectives
- Test de positionnement afin de mettre en place une éventuelle remise à niveau des compétences de base



CONTACT RECRUTEMENT :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATIONS

Code RNCP 40523 - CAPA - Métiers de l'agriculture option horticulture

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2028

Niveau 3

- Les personnes ayant au moins un diplôme de niveau 3 sont dispensées des épreuves des unités capitalisables générales
- **Obtention du diplôme du CAP par la validation en unités capitalisables** - Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétence(s)

Formation diplômante

Obtention des certificats SST et Certiphyto

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO – ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Retrouvez nos indicateurs qualités sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY - ☎ : 02.38.89.53.00 - Fax : 02.38.98.68.36

@ : cfppa.montargis@educagri.fr